

romains, pendant une période de cent années, ne contenaient nulle image, le culte devant être exclusivement spirituel. Plutarque dit cependant que Numa prit sous sa protection les artistes résidant à Rome, institua des corporations, forma des associations d'orfèvres, d'artistes en bronze ou en terre cuite.

Tarquin l'Ancien enfreignit la loi défendant de retracer les effigies des Dieux dans le dessein de les adorer. Ce roi confia à Vulcanius de Véies l'exécution d'une statue de Jupiter dont je parlais plus haut, et destinée à être placée dans le temple de Jupiter Capitolin, commencé par ce monarque et terminé par Tarquin le Superbe.

Les statues qu'on pouvait élever en l'honneur des personnages illustres ne devaient pas dépasser trois pieds de hauteur. On leur donnait le nom de *Tripedaneæ*. Celles de plus petites dimensions, qu'elles fussent d'or, d'argent, de bronze ou d'ivoire, s'appelaient : *Sigilla*. Il est impossible de dire si ces statues étaient érigées pendant la vie même des personnes qu'elles représentaient. S'il en est ainsi, elles appartenaient au style étrusque. Quant aux statues de Romulus et de Tatius mentionnées par Pline (1), comme elles étaient nues, c'est-à-dire du style héroïque hellène que Rome ignorait, il n'est pas probable qu'elles appartenissent à l'art étrusque. « La nudité qui était dans les mœurs grecques n'était point dans les mœurs romaines, » remarque avec raison Ampère.

Plutarque, au cours de la *Vie de Numa*, nous donne le nom d'un sculpteur romain, Mamurius Vetturius, à qui Numa confia les reproductions de l'*Ancile*, ce bouclier sacré qu'on croyait tombé du ciel comme gage de la protection

---

(1) *Libr.* xxxv, 11, 3.